

Compte rendu de conseil d'école n°1

Le conseil d'école s'est réuni le 07/11/2017 pour traiter les points suivants :

Ordre du jour :

1. Présentation des personnels de l'école et du RASED
2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ; point sur le fonctionnement du conseil d'école
3. Effectif de l'école
4. Présentation du projet d'école, des activités éducatives
5. Bilan de la coopérative scolaire 2016-2017
6. Périscolaire
7. Règlement intérieur
8. Santé et sécurité
9. Travaux, demandes d'équipement ou d'aménagements
10. Questions diverses adressées au conseil par les parents d'élèves

Participants

Représentants de l'Education Nationale

		Présent	Excusé
Inspecteur de l'éducation nationale	Mr Caille		x
Directrice et enseignante	Mme Grimont	x	
Equipe enseignante	Mme Pacaud	x	
	Mme Vasseur	x	
	Mm Caro	x	
	Mme Billaud	x	

Représentants de la mairie

		Présent	Excusé
Maire	Mr Langlois		x
Adjointe aux affaires scolaires	Mme Lassagne		x
Conseillère municipale	Mme Engelhard		x

Représentants de la communauté de communes

		Présent	Excusé
Responsable de pôle	Mr Régent		x

Représentants des parents d'élèves : 4 sièges

		Présent	Excusé
Mme Romualdo	titulaire	x	
Mme Montupet	titulaire		X
Mme Loubet-Camus	titulaire	x	
Mme Bart	titulaire	x	

1. Présentation du personnel de l'école et du RASED

- **L'équipe enseignante :**

Classe 1, TPS-PS : Mme Sylvie Grimont

Classe 2, PS-MS : Mme Nathalie Pacaud

Classe 3, MS-GS : Mme Séverine Vasseur

Classe 4, MS-GS : Mme Angélique Caro

Mme Amélie Billaud complète le jour de temps partiel de Mme Caro le lundi et le jour de temps partiel de Mme Pacaud le vendredi. Elle assure la décharge de direction le mardi.

- **Les ATSEM** : Mmes Rosa Neves, Lauriane Minjarat travaillent dans l'école depuis plusieurs années. Patricia Michel, présente à temps plein, et Kelly Da Silva, présente les après-midis, ont été nommées à la rentrée.

L'équipe fonctionne bien et les enseignantes soulignent l'importance de la stabilité de l'équipe des ATSEM au sein de l'école, qui permet la construction d'une relation de confiance qui favorise le travail en équipe et la continuité des pratiques pédagogiques au sein de l'école. La stabilité des ATSEM est aussi un repère important pour les jeunes enfants (et leurs parents) d'une année sur l'autre.

- **Les AVS** (auxiliaires de vie scolaire) : Mmes Laëtitia Bougenot (23H30), Laura Tissot (20h30), Marie Beaux (6h00) accompagnent les enfants ayant des besoins particuliers.
- **Le RASED « Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté »**

Il est constitué d'une psychologue scolaire, et d'enseignantes spécialisées. Le RASED se situe à l'entrée de l'école Jean Moulin. Cette équipe intervient sur proposition des maîtres ou sur sollicitation des parents lorsqu'un enfant rencontre des difficultés qui perturbent ses apprentissages ou son bien-être à l'école. Une plaquette d'information est disponible auprès des enseignantes ; les coordonnées du RASED sont affichées à l'entrée de l'école.

2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Les parents élus sont :	Classe
Mme Romualdo	4
Mme Montupet	4
Mme Loubet-Camus	2
Mme Bart	1

- Le rôle des représentants des parents d'élèves est précisé dans une note d'information affichée à l'entrée de l'école. Les parents peuvent contacter les représentants des parents d'élèves par téléphone (numéros affichés à l'entrée de l'école) ou par écrit déposé dans la boîte aux lettres installée dans le hall d'entrée de l'école.
- Le rôle et le fonctionnement du conseil d'école est expliqué aux représentants nouvellement nommés.

3. Effectif de l'école au 10/10/2017

Effectif de l'école : 102 élèves.

L'effectif est réparti en 4 classes :

		TPS	PS	MS	GS	Intégration d'élève inscrit en élémentaire	TOTAL	Nombre d'élèves par classe
Classe 1	Mme Grimont	11	12					23
Classe 2	Mme Pacaud		20	5	1			26
Classe 3	Mme Vasseur			12	13	(1)		25 (26)
Classe 4	Mme Caro			9	18			27
Nombre d'élèves par niveau		11	32	26	33	Elève non comptabilisé	101 (102)	

L'école poursuit son projet d'accueil des enfants de moins de trois ans.

4. Le projet d'école 2016-2019

Les trois axes qui orienteront les actions pédagogiques de l'école sont :

- Construire un parcours citoyen. L'école s'inscrit dans le parcours citoyen 21.
- Construire un parcours artistique et culturel.
- Améliorer le climat scolaire.

Les actions poursuivies dans le cadre du projet d'école pour cette année seront :

- **Elaborer les règles de la vie commune et apprendre à les respecter** (se servir d'albums, élaborer des affiches pour les classes).
- **Se repérer dans sa ville en appliquant les règles de la sécurité routière** : visites de proximité (marché, bibliothèque, serres municipales...).
Un projet de rencontres des classes de moyens-grands avec les seniors de notre ville est en projet.
La bibliothèque municipale propose à présent un accueil organisé des classes autour d'un thème. Deux classes ont déjà profité de cette nouvelle prestation et vont retourner à la bibliothèque au fil de l'année pour de nouveaux thèmes de lecture.
- **Verbaliser ses émotions pour apprendre à mieux les gérer** ; apprendre à se détendre ; participer à des ateliers philosophiques pour les GS. Des thèmes chers aux enfants seront abordés comme l'amitié, la colère, la politesse...
- **Jouer ensemble aux jeux de société** : pour redécouvrir les jeux sans écrans, pour apprendre à coopérer, aider, expliquer. Pendant une période les familles seront invitées à venir partager un moment à l'école autour de jeux de société pour le plaisir de partager et découvrir des jeux à refaire en famille.
En période 2, tous les moyens seront conviés aux APC pour jouer ensemble à des jeux mathématiques.
- **Découvrir des œuvres d'artistes, des techniques, des outils et des matériaux ; observer et expérimenter.**
Se construire une première culture artistique en conservant sous la forme d'un portfolio les travaux réalisés au fil des trois années d'école maternelle. **Exposer une fois par an** afin de simuler un mini-musée qui sera visité par les classes puis **ouvrir l'exposition aux familles** pour que les enfants aient la joie de partager le fruit de leurs travaux.
Cette année les classes vont travailler le domaine de **l'Art vivant avec des projets autour des marionnettes et des contes.**

La directrice demandera l'autorisation d'occuper les locaux et de recevoir du public pour cette occasion deux vendredis en période 5 (mai-juin), de 16h30 à 18h00.

Actions du projet d'école en cours ou poursuivies :

- **Les activités pédagogiques complémentaires ou APC** : pour aider l'élève dans ses apprentissages, pour réaliser des projets en lien avec le projet d'école avec des groupes d'élèves restreints.
- **Le projet jardinage et fleurissement de l'école** pour être acteur dans son environnement, contribuer à l'embellir pour s'y sentir bien et apprendre à le respecter.
- **La liaison grande section - CP**
 - Une rencontre sportive sera prévue en mai.
 - Les GS visiteront l'école Jean Moulin en fin d'année. Ils seront guidés par les CP et réaliseront quelques ateliers à l'école élémentaire.
 - Les élèves de CP viendront lire un album aux GS en fin d'année.
- **L'accueil des moins de trois ans est poursuivi dans le cadre d'un projet validé par l'IA.**

5. Bilan de la coopérative scolaire 2016-2017

Bilan des activités

Revenus de la coopérative (produits):

- Participation volontaire des familles en début d'année ;
- Actions organisées: vente de calendriers, tombola de Pâques, vente de photos en mai ;
- Subvention mairie « éveil et Noël ».

Dépenses principales (charges):

- Adhésion à l'OCCE et assurance ;
- Financement des micro-projets des classes : 2 régies de 120 euros ont été redistribuées à chaque classe, soit 960 euros au total pour l'année. Chaque enseignant a géré la régie de sa classe et a tenu un cahier de comptes « régie de classe » ;
- Abonnement à l'«Hibouhèque» pour le fonctionnement informatisé de la bibliothèque de l'école ;
- Financement du spectacle de Noël et du goûter ;
- Financement pour les quatre classes de la venue des « chouettes du cœur » ;
- Financement du transport pour la sortie des classes 3 et 4 au musée des Beaux-Arts de Dole ;
- Paiement des frais de tenue de compte à la banque postale ;
- Investissements prévus lors du dernier conseil de coopérative en juin 2016 : renouvellement du téléviseur (en panne) pour la diffusion d'images numériques ; achat de deux postes audio.

Bilan financier

Produits : 4178,40 euros

Charges : 4786,99 euros

Bilan de l'exercice : - 608,59 euros (correspondant au montant de l'investissement).

Bilan du dernier conseil de coopérative : Les revenus de l'année ont été entièrement utilisés. Le bilan a été validé en septembre.

Solde du compte pour le fond de roulement : 5541,21 euros

Très bonne participation volontaire des familles ce début d'année scolaire 2017-2018 : 1443 euros.

6. Périscolaire

La communauté de communes qui a en charge les services de cantine et de garderie ne missionnera plus de responsable en conseil d'école.

Les représentants déplorent cette absence car ce temps d'information et d'échange était apprécié.

CANTINE ET GARDERIE

Responsabilité : L'école n'est pas responsable du périscolaire. Les parents doivent s'adresser aux responsables de la communauté de communes nommés sur sa plaquette d'information.

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants.

Un protocole a été établi entre l'école et le périscolaire pour définir les horaires et les modalités de départ et de retour des élèves à l'école.

Inscription des enfants : La feuille affichée tous les lundis matins aux portes des classes par les services périscolaires permet aux parents de vérifier le bon enregistrement des jours d'inscription de leur enfant à la cantine et au périscolaire.

Encore quelques soucis. Les services périscolaires expérimentent un fonctionnement « tablettes » dans une autre école ce qui, à terme, pourra faciliter la mise à jour des listes d'inscription.

Cantine : Les représentants des parents mentionnent que les parents (dont ils font partie) n'ont pas été informés par la com-com du changement de lieu pour la prise des repas au Caveau du château d'Auxonne, ni de la mise en place du transport en bus. **Les représentants demandent que la com-com informe bien les parents de tout changement dans les modalités d'organisation** (fonctionnement général, lieu, mode de transport...)

TRANSPORT SCOLAIRE (bus)

La municipalité est responsable du service de bus et met en place une utilisation « à la carte ».

Mais, lors du conseil d'école de juin 2017, la directrice a fait remarquer que la municipalité ne recueille pas les inscriptions des élèves. La municipalité ne fournit ni à l'agent municipal en poste, ni à l'animatrice du bus la liste des élèves inscrits quotidiennement. La directrice a demandé que la municipalité mette en place une procédure plus sécurisante pour les élèves de maternelle. Mme Lassagne a répondu qu'à la rentrée, un nouveau protocole plus sécurisant serait mis en place.

Or, à la rentrée, il n'y a eu aucun changement. L'agent ne savait pas quels élèves il devait emmener au bus.

L'école a donc dû mettre en place un cahier de bus.

Les représentants de parents sont surpris que le fonctionnement des inscriptions ne soit pas le même que celui de la cantine ou de la garderie. L'école n'a pas à prendre en charge les inscriptions et la municipalité doit fournir au personnel la liste des inscrits.

7. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été modifié et largement étoffé. Le nouveau règlement avait fait l'objet d'une lecture et d'un échange préalable avec des représentants des parents d'élèves la semaine précédant le conseil.

Il reprend tous les points du règlement type départemental pour mieux préciser les droits et les devoirs des membres de la communauté éducative.

Il a été voté en conseil à l'unanimité.

8. Santé et Sécurité : PPMS et exercice d'évacuation incendie

- **Présentation du DUER (document unique d'évaluation des risques)**
- **La directrice a demandé le passage de la commission de sécurité par courrier à Monsieur le Maire (fin Août).**
- **Plan Vigipirate : Dès la rentrée, nous avons eu un problème de mise en place de la surveillance au portail durant toute la première période suite à une interdiction soudaine émanant de la municipalité de mettre en place les Atsem à la surveillance du portail. Ce problème est à présent réglé pour le bien de tous.**
- **Evacuation incendie** : un exercice a été réalisé en première période. L'évacuation a été achevée en un peu plus de deux minutes et n'a pas posé de problème particulier.

L'extincteur en salle de jeu est à rehausser car il est à hauteur des élèves.

- **Jardinnet : Une barre sur le dessus du portail est demandée pour permettre un repère visuel pour s'assurer de la fermeture de l'accès.**
- **PPMS** : En cas de risque majeur extérieur à l'école (inondation, pollution, risque nucléaire ...), un plan particulier de mise en sûreté est mis en place pour mettre les personnes présentes dans l'école à l'abri, en attendant les instructions et l'arrivée des secours ;
Un exercice PPMS « attentat-intrusion » a été réalisé avant les vacances de la toussaint.
Bilan : Il fait apparaître que le confinement n'est pas une solution qui permet d'échapper à une attaque terroriste. Bilan identique à celui de 2016 : Suite au bilan réalisé avec l'aide du référent gendarmerie qui était présent pour observer nous portons à la connaissance de la municipalité le constat suivant :
Besoin d'un signal d'alarme suffisamment sonore, pouvant être déclenché par chacun (avec un signal sonore différent de l'alarme incendie). La corne n'est pas entendue.
La porte du hall est fragile. Le portail est vétuste.
Les portes des classes ne ferment pas toutes à clef.
Pour le moment l'infrastructure de l'école ne permet pas une évacuation de l'ensemble des élèves. Pour l'aile des petits une réflexion est demandée à la mairie pour envisager une issue de secours.

9 Travaux, équipement, aménagements : Tableau de suivi des travaux en annexe pages 7 et 8.

Depuis l'an dernier des travaux importants ont été réalisés pour le confort des enfants.

Dans le cadre du projet de développement du numérique, Auxonne a doté ses écoles maternelles de tablettes à but pédagogique.

10 Questions diverses adressées par les parents

Pas de questions diverses.

PV rédigé par la directrice Mme Grimont


Secrétaire de séance, Mme Billaud

Tableau de suivi des travaux en annexe pages 7 et 8

ANNEXE : Travaux, aménagement des locaux, sécurité

Conseil d'école de novembre 2017

Travaux effectués		
Direction - Sécurité		
Direction	Remplacement du poste informatique de direction	Effectué
Sécurité / PPMS	Arrachage de la haie de thuyas devenue dangereuse pour les enfants.	Un mur a été construit en remplacement d'une partie de la haie et de la clôture.
Cour de l'école - Accès		
Cour de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Résoudre le problème de terre sous les arbres. Remplacement des corbeilles à papiers avec suppression de celle du fond de la cour. 	La partie sous les arbres a été recouverte d'un gazon artificiel et la poubelle a été remplacée.
Plans d'évacuation	Mise à jour des plans d'évacuation suite à la création de la salle de motricité.	Effectué.
Arbres	Elagage des arbres (branches mortes).	Effectué.
Parties communes		
Toilettes adultes côté des petits	Remplacement de l'abattant de WC et du dérouleur de papier.	Effectué
Couloir des petits	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation du couloir (peinture) avec création d'une fresque « arbre » sur la porte de la dormette ; Création de bancs - casiers 	Effectué
Toilettes des grands	Certaines chasses n'ont pas beaucoup de pression.	Vu par les services.
Cuisine	Plafond taché suite à infiltration d'eau.	Zone tachée repeinte.
Classes		
Classe 1	<ul style="list-style-type: none"> Porte d'entrée voilée Rénovation de la classe (peinture). 	Effectué
Classe 4	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement des films de protection solaire défectueux. Installation d'un lavabo. 	Effectué
Travaux en cours		
Parties communes		
Bibliothèque	Demande de pose de stores pour se protéger du soleil.	En attente d'installation.
Classes		
Classe 1	Demande de placard pour le rangement.	A l'étude.
Classe 4	Demande de stores pour se protéger du soleil.	Les stores vont être installés.
Travaux demandés		
Direction - Sécurité		
Sécurité/ PPMS	<p><u>Accès jardinet</u> : Installation d'une barre sur le dessus du portail pour avoir un repère visuel de la bonne fermeture du portail.</p> <p><u>Salle de motricité</u> : un extincteur à rehausser (hors de portée des élèves)</p> <p><u>PPMS</u> : Demandes faites en conseil d'école en 2015, 2016, et 2017 suite aux exercices de sécurité (alarme, issue de secours...).</p> <p>Pour le confinement, demande de pose d'un verrou intérieur en classe 1 et 2 et d'un verrou entre les deux classes (1 et 2), posé côté classe 2.</p>	En attente de réponse.
Cour de l'école / Accès		
Cour de l'école Rénovation de la cour demandée depuis 2011	<ul style="list-style-type: none"> La rénovation du portail est-elle prévue ? Arrachage de la haie de thuyas restante devenue dangereuse pour les enfants et rénovation de la clôture restante en mauvais état. Demande de rénovation du revêtement de la cours de récréation : fortes déformations du sol pouvant entraîner des chutes et créant des problèmes d'écoulement d'eau; Traçage d'un circuit vélo ; Exploitation du jardinet en coin jardinage souhaitée. 	
Accès à l'école	<p>Sécurisation de la rue Malmanche, panneau ou traçage au sol limitant la vitesse à 30 km/h (Demande effectuée en 2014)</p> <ul style="list-style-type: none"> Remplacement ou rénovation du panneau défectueux « V.Plaizant ». 	Installation d'un panneau de signalisation trop onéreuse. En attente de réponse.
Porte du hall	Demande de rénovation des portes du hall d'entrée : amélioration de l'isolation et résolution du problème de fuites en cas de forte pluie.	Joint intouchables.
Parties communes		
Couloirs des grands	Rénovation de la peinture murale craquelée avec détachement de morceaux (pose de toile de verre).	
Placards communs	Redresser et débosser la porte pliante du fond qui est déformée et s'ouvre difficilement.	
Cuisine	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler l'évier qui n'a plus d'émail par un évier similaire avec deux grands bacs plats à l'ancienne : pour pouvoir poser les seaux de lavage, 	Genre de modèle souhaité, identique à l'ancien.

	<p>les pots de peinture ou autres objets à laver d'un côté et disposer d'une grand bac pour le lavage des verres, la vaisselle de l'autre côté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du frigidaire vétuste percé sur le dessus. 	 <p>En attente. Ceci sera étudié lors du réaménagement de la cuisine.</p>
Buanderie	Renouvellement de l'évier (Idem que celui de la cuisine), moins urgent.	
Dormette	Création d'un placard à portes coulissantes pour le rangement des draps et couvertures. (<i>Le placard actuel est un placard de récupération de bureaux endommagé et vétuste.</i>)	Pas une priorité.
Classes		
Classe 2	Demande de rénovation (murs et sol plastique détérioré par endroits)	
Classe 3	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de rénovation (murs et sol plastique détérioré par endroits) ; • Création de placards de rangement ; • Réparation du bas du meuble casier (à prévoir pour les vacances d'été 2018). 	
Classe 4	<p>Demande de pose d'un revêtement PVC sur le parquet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atténuation du bruit ; • Risque de glissades ; • Amélioration de l'entretien du sol (lavage) et évitement de l'encrassement des chaussons par la cire. 	